

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HORIZONS ET PATRIMOINE

Part C (Code ISIN: FR0007455639)

Ce FIA, soumis au droit français, est géré par MATIGNON FINANCES

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Horizons et Patrimoine est un Fonds d'investissement à vocation générale dont l'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'€ster capitalisé + 1,5 % pour la part C, sur une durée de placement recommandée de 4 ans.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Compte tenu de sa stratégie décrite ci-après, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci.

Le Fonds a un objectif de volatilité compris entre 5 et 10 %.

Le Fonds investira essentiellement sur les marchés internationaux de l'ensemble des grandes places boursières (principalement européennes et américaines) au travers d'une sélection de titres vifs, d'OPC et/ou ETF (Trackers). Le Fonds s'exposera principalement aux classes d'actifs suivantes : actions de grandes et moyennes capitalisations internationales essentiellement (entre 0 et 70 % maximum de l'actif net), des titres de créances et instruments du marché monétaire (jusqu'à 100 % maximum, dont 50 % maximum en titres à haut rendement), des actions ou parts d'OPC et/ou ETF (entre 20 % et 100 % de l'actif net).

Les positions directionnelles pourront être prises sur ces marchés sur la base de modèles quantitatifs, ou à partir d'une analyse discrétionnaire, fondamentale ou technique. Les modèles quantitatifs s'appuient sur des signaux techniques suiveurs de tendance et/ou contrariants. En outre, des stratégies directionnelles sur les marchés du crédit pourront être mises en place. Ces stratégies consistent à prendre des positions anticipant un rétrécissement des spreads de crédit d'un emprunteur ou d'une classe d'emprunteurs, ou à profiter d'un rendement attractif dans une volatilité contenue.

Le Fonds utilisera également des instruments financiers à terme simple (actions, taux, change) (futures et options) dans un but de couverture et/ou d'exposition aux marchés.

Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le FCP capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées ; la durée de placement recommandée est de 4 ans minimum. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées par Caceis Bank chaque vendredi à 12 h ou le jour de la bourse précédent si le vendredi est férié et/ou fermé et exécutées, par le dépositaire, sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé 1 2 3 4 5 6 7

L'indicateur de niveau 3 reflète le niveau d'incertitude qui entoure l'évolution du prix de l'OPC. Ce niveau correspond à une borne de volatilité annualisée entre 5 % et 10 %.

L'OPC est classé dans la catégorie 3, car son exposition entre actions et instruments de taux peut induire des fluctuations de la valeur liquidative, et une volatilité correspondant à ce profil de risque et de rendement tempéré. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. La catégorie de risque associé à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

- ▶ Risque de crédit : il concerne le risque de défaut de paiement par un émetteur privé ou public, ou la baisse de sa notation, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.
- Risque de contrepartie : le FCP pourrait être exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme. Les contrats portant sur ces instruments financiers peuvent être conclus avec un ou plusieurs établissements de crédit n'étant pas en mesure d'honorer leurs engagements au titre des dits instruments.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

HORIZONS ET PATRIMOINE

FRAIS

Les Frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de fonctionnement de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3 % *
Frais de sortie acquis à l'OPC	Néant

* Le pourcentage indique le montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants (sur actif net moyen)	1,81 % TTC **	
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commissions de surperformance	15 %TTC de la surperformance du fonds par rapport à l'indice : €ster capitalisé + 1,5 % pour la part C. En cas de surperformance du fonds par rapport à son indice de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence. *** 0,319 % de l'actif net moyen du fonds au titre de l'exercice 2021	

* Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

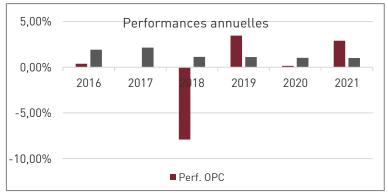
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximums pouvant être prélevés.

** Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par l'OPC quand il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPC, disponible sur le site de la société de gestion.

***Première période de référence : du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022.

PERFORMANCES PASSÉES



A compter du 22/12/2017, la stratégie d'investissement a évolué.

- Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les performances affichées auparavant ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.
- Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performances prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.
- Date de création de l'OPC : 16 février 1990.
- ▶ Date de création de la part : 16 février 1990.
- Devise de libellé : Euro.
- Changements importants intervenus au cours de la période : Néant.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Dépositaire : Caceis Bank 1-3 place Valhubert 75013 Paris. Etablissement de crédit français agréé par le CECEI.
- ▶ <u>Lieux et modalités d'obtention d'information sur l'OPC</u>: (prospectus / rapport annuel / document semestriel): Toute personne peut obtenir plus d'information sur l'Opcvm sur demande écrite auprès de : Matignon Finances 43-45 avenue Kléber 75116 Paris o.cornuot@matignonfinances.com
- ▶ <u>Lieux et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :</u> le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux et sur le site internet de la société de gestion : www.matignonfinances.com
- ▶ Politique de rémunération : Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site Internet www.matignonfinances.fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.
- ► <u>Fiscalité :</u> Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC Matignon Finances 43-45 avenue Kléber 75116 Paris.

La responsabilité de Matignon Finances ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Matignon Finances est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/01/2022.